

Pa'Had David

Chla'h LéKha

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

Il est intéressant de noter que la Torah s'étend en détail sur les noms des douze explorateurs envoyés par Moché en reconnaissance de la Terre Sainte, alors qu'elle garde le silence sur ceux des deux chargés, plus tard, de cette même mission par Yéhochoua – dont les noms, Pin'has et Calev, ne sont précisés que par nos Maîtres. Comment l'expliquer ?

Il me semble que le texte saint énumère les noms des premiers parce qu'il s'agissait de personnalités importantes, d'hommes justes, qui jouiraient d'une protection contre toute calamité par le mérite de leur mention dans la Torah.

Cependant, ce sujet réclame encore des éclaircissements. Comme nous le savons, d'après le Zohar, bien que ces explorateurs fussent au départ des hommes pieux, ils médirent intentionnellement d'Israël, car ils savaient qu'une fois le peuple juif entré dans ce pays, ils perdraient leur statut de princes de tribus et Moché nommerait d'autres dirigeants. Ne voulant pas perdre leurs fonctions, ils firent un rapport hautement négatif de cette terre, afin de dissuader les enfants d'Israël de s'y rendre et, ainsi, de pouvoir garder leur titre.

Toutefois, comment comprendre que leur soif des honneurs les ait poussés jusqu'à médire de la Terre Sainte ?

Nous en déduisons combien les honneurs et leur poursuite aveuglent l'homme et lui ôtent sa clairvoyance, au point qu'il peut en venir à prendre un péché pour une *mitsva*.

C'est dans cet écueil que tombèrent les explorateurs. Ils cherchèrent divers prétextes pour prolonger le séjour du peuple dans le désert et éviter son entrée en Israël. Avides d'honneurs, ils prétendirent opter pour la spiritualité d'une existence dans un désert aride, plutôt que de se délecter de la richesse naturelle d'une terre « où coulent le lait et le miel ». En réalité, leur

maskil LéDavid

Se renforcer en maîtrisant son penchant



unique motivation était la direction du peuple, mais leurs intérêts personnels leur masquèrent cette vérité.

Dès lors, nous comprenons le sens de l'injonction que Moché leur adressa : « Renforcez-vous ! » Elle doit être interprétée dans l'esprit de l'enseignement de nos Sages : « Qui est vaillant ? Celui qui maîtrise ses passions. »

(Avot 4, 1) Moché leur signifiait donc

de faire montre de vaillance en résistant aux assauts du mauvais penchant, qui les trompait en leur montrant l'aspect spirituel des choses, alors qu'il ne cherchait en fait qu'à renforcer leurs mobiles égoïstes de recherche d'honneurs, à la racine de leur conduite.

Moché poursuit en leur recommandant : « Vous emporterez des fruits du pays. » Les fruits renvoient aux *mitsvot* et il s'agit donc ici de celles, nombreuses, propres à la Terre Sainte, qui ne peuvent être observées qu'à l'intérieur de ses frontières. C'est le seul pays possédant des *mitsvot* qui sont son apanage. Moché encourageait donc les explorateurs à se renforcer spirituellement, par le biais de ces *mitsvot* supplémentaires de la terre d'Israël.

Moché leur laisse également entendre que, s'ils revenaient avec un rapport positif du pays, tous les enfants d'Israël auraient le mérite d'y entrer et de contribuer, sur cette Terre Sainte, à la réparation du monde par la restauration de la royauté divine – cette réparation spirituelle ne pouvant être pleinement réalisée que dans ce pays, le plus saint du monde.

Moché les mettait ainsi en garde contre le péché de médire de la Terre Sainte en s'appuyant sur la prétendue motivation pure de vouloir rester dans le désert afin de rester princes pour pouvoir continuer à bénéficier de l'inspiration divine. Loin de correspondre à une *mitsva*, il ne s'agirait que d'une *avéra* mue par la recherche d'honneurs.

19 Sivan 5782
18 juin 2022

1244

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haifa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	7:11	7:27	7:22	7:30
Clôture du Chabbat	8:29	8:32	8:34	8:29
Rabbénou Tam	9:14	9:17	9:19	9:14



Hilloulot

- Le 19 Sivan, Rabbi Yéhouda Benatar, auteur du *Min'hat Yéhouda*
- Le 19 Sivan, Rabbi Chmouel Hominer, auteur du *Eved Hamélekh*
- Le 20 Sivan, Rabbi 'Haïm Bélaïch, président des Rabbanim de Tunis
- Le 20 Sivan, Rabbi Yossef Irgas, auteur du *Chomer Emounim*
- Le 21 Sivan, Rabbi David Ména'hém Manich Baavad
- Le 21 Sivan, Rabbi Réfaél 'Haïm Na'hmiass
- Le 22 Sivan, Rabbi Eliahou Békhor 'Hazan, auteur du *Taaloumot Lev*
- Le 22 Sivan, Rabbi Itamar Rosenbaum, l'*Admour* de Nadvorna
- Le 23 Sivan, Rav Réfaél Alchoyli, Rav de Géorgie
- Le 23 Sivan, Rabbi Yéhouda Assad, auteur du responsa *Maharia*
- Le 24 Sivan, Rabbi Messaoud Hacohen El'hada, auteur du *Sim'hat Cohen*
- Le 24 Sivan, Rabbi Avraham Selam
- Le 25 Sivan, Rabbi Ichmaél Cohen Gadol
- Le 25 Sivan, Rabbi 'Hanania, suppléant des Cohanim





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Des mérites pour quatre chékalim

Les élèves du *Machguia'h*, le *Tsadik* Rabbi Meïr 'Hadach *zatsal*, lui demandèrent un jour de leur donner un cours sur l'interdiction de médire. Il accepta et leur parla longuement de l'importance d'avoir bon cœur. Ses disciples étaient certains qu'à un moment donné, il passerait au sujet principal devant être traité, mais, à leur grande surprise, il se focalisa uniquement sur celui du « bon cœur ».

Lorsqu'il eut terminé de parler, ils lui exprimèrent leur étonnement et le Sage leur expliqua : « Vous vouliez que je parle de la médianité ? Qui donc médite d'autrui ? Uniquement l'homme mauvais. Si vous vous efforcez d'être bons, vous n'en viendrez jamais à médire. »

Dans le quartier de Ramat El'hanan de Bné-Brak, habite un jeune couple de *baalé téchouva*. L'homme, fils d'un scientifique de Ramat Gan, est plein de grâce et de douceur, la femme, originaire de Beer-Chéva, se distingue par la pureté particulière de son visage, leurs enfants sont raffinés. En bref, une belle famille. Au départ, ils étaient si éloignés du judaïsme qu'il leur était totalement étranger. Qu'est-ce qui les poussa donc à s'engager sur la voie du retour ?

La jeune femme, soldate, souffrit un jour d'un certain problème de santé. Sa compagne de chambre, totalement non-religieuse, lui conseilla : « Tu en souffres et cela te dérange. J'ai entendu que, près de Ramat-Gan, à Bné-Brak, une certaine Rabbanite Kanievsky donne des conseils et des bénédictions. Allons la voir ! »

Elles décidèrent de se rendre chez elle. C'était un jour d'été. Les deux amies prirent le bus, qui était plein de gens étranges, vêtus en noir, malgré la grosse chaleur. Au bout d'un moment, elles estimèrent qu'il était temps de demander où elles devaient descendre. Mais, qui questionner ? Tous les hommes semblaient plus effrayants les uns que les autres. Finalement, elles trouvèrent un jeune homme qui semblait presque normal, auquel elles décidèrent de s'adresser. Sans se donner la peine de lever les yeux, il leur répondit : « Descendez ici, au prochain arrêt. »

Ce qu'elles firent. Elles interrogèrent alors la première passante, qui leur expliqua la route à prendre. Elles marchèrent longtemps avant d'arriver à destination. Là, elles attendirent leur tour.

Soudain, un jeune homme qui leur semblait familier entra dans la pièce. Il leur demanda d'ouvrir leur main, dans laquelle il jeta quelques pièces, expliquant : « Voici quatre *chékalim* et quatre-vingts *agourot*. Je me suis trompé en vous disant de descendre à l'arrêt proche. Après coup, je me suis rendu compte que, dans ce cas, il vous faudrait prendre un autre bus. J'ai donc commis un vol. C'est pourquoi je suis venu vous rembourser le coût de deux tickets de bus. »

La soldate en fut si émue qu'elle se dit : « Si tel est le niveau moral des religieux, je veux leur ressembler ! »

Et quel fut le résultat ? Une famille entière de *bné Torah*. Une famille orthodoxe pour quatre *chékalim* et quatre-vingts *agourot* !



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna
et de bita'hon
consignées par
le Gaon et Tsadik
Rabbi David 'Hanania
Pinto chelita

S'en tenir à un seul avis

Un jour, un Juif vint solliciter mes conseils dans un certain domaine.

Je lui rappelai que, concernant la *Halakha*, je ne suis pas décisionnaire, puis j'ajoutai : « Il me semble, cependant, en considérant le problème de manière générale, que tu devrais agir de telle et telle manière. »

Mais celui-ci ne se suffit pas de ma réponse et alla demander conseil à un autre Rav. Il lui indiqua une autre solution. Ensuite, il sollicita un troisième avis et, cette fois encore, la réponse était différente.

En proie à une grande confusion, ce Juif agit selon sa propre compréhension, mais sa démarche échoua et il me rappela finalement pour me dire que son problème n'avait toujours pas été résolu.

« As-tu fait comme je te l'avais conseillé ? lui demandai-je.

– Non, parce que j'ai voulu prendre d'autres avis. »

En entendant cela, je le réprimandai : « Lorsque tu m'as demandé conseil au départ et que je t'ai conseillé une certaine ligne de conduite, j'assumais la responsabilité de mes conseils. Si tu avais eu totalement confiance dans l'avis émis par le premier Rav consulté – conforme à l'optique de la Torah –, cela t'aurait permis de réussir. Cependant, tu as cherché d'autres avis et c'est pourquoi tu as tout perdu.

« Je ne prétends nullement que les avis des autres Rabbanim étaient erronés ; il se peut même que tu eusses également réussi en utilisant dès le départ d'autres méthodes. Mais, dès lors que tu demandes le conseil d'un Rav en particulier, ses paroles ont le pouvoir de mener au succès, Dieu envoyant Son aide si on L'écoute. »



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La sainteté de la terre d'Israël ou un entêtement justifié

Par l'étude qui suit, nous tenterons de démontrer la sainteté unique de la terre d'Israël et de comprendre ainsi la gravité du péché des explorateurs, qui médirent d'elle.

Nos Maîtres nous racontent ('Houlin 7b) que, lorsque des brigands volèrent l'âne de Rabbi Pin'has ben Yaïr, il refusa de manger durant trois jours entiers, quitte à rester affamé. Craignant qu'il ne meure et que l'odeur de sa charogne n'empeste leur maison, ils décidèrent de le rendre à son propriétaire.

Ils renvoyèrent donc l'animal, qui parcourut seul toute la route menant vers la demeure de son maître. Arrivé à destination, il se mit à braire jusqu'à ce que Rabbi Pin'has lui ouvrît la porte. Comprenant qu'il n'avait pas mangé pendant trois jours, il ordonna à ses serviteurs de lui apporter de la nourriture. Ils déposèrent des fruits devant lui, mais il n'y toucha pas. Rabbi Pin'has leur demanda s'ils avaient effectué les prélèvements sur ceux-ci et ils répondirent par la négative. Il leur enjoignit de le faire immédiatement et l'âne accepta de manger.

Les serviteurs comprirent alors pourquoi il était resté à jeun chez ses ravisateurs : il était parvenu à un niveau de sainteté tel qu'il se gardait de consommer des fruits sur lesquels les prélèvements n'avaient pas été faits.

Cette anecdote illustre la sainteté de la terre d'Israël, qui résulte des *mitsvot* lui étant propres. Cette sainteté est si intense que ces *mitsvot* qui l'engendrent, comme celle des divers prélèvements à effectuer sur la récolte, ont le pouvoir d'exercer leur influence même sur un âne, de le sanctifier au point qu'il préfère la faim à leur infraction.

Cela étant, il est connu que seule la réalité divine, présente dans le monde entier, transmet à celui-ci sa vitalité, principe d'autant plus vrai en Terre Sainte, où la Présence divine se trouve concentrée. Par conséquent, les fruits et les objets matériels d'Israël ne sont pas les seuls à être investis de la sainteté du pays, mais tel est le cas de tout ce qui s'y trouve, en raison de la réalité divine qui leur transmet la vitalité. Par exemple, les *tsitsit* d'un vêtement à quatre coins ou les *téfillin* savent que le Saint béni soit-Il les sanctifie, et ce, en raison des *mitsvot* particulières au pays, qui lui octroient une sainteté supérieure, totalement surnaturelle.

LE CHABBAT

Des 'halot en l'honneur de Chabbat



Il est recommandé de pétrir de la pâte pour confectionner des 'halot en l'honneur de Chabbat. En outre, cela nous permet d'observer la *mitsva* du prélèvement de la pâte.

La quantité de farine nécessitant ce prélèvement a été définie à un kilo et 660 grammes. On récitera la bénédiction et prélèvera un petit morceau de pâte. On s'adonnera à cette tâche à condition qu'elle n'entraîne pas de tension à la maîtresse de maison ; dans le cas contraire, il vaudra mieux acheter les 'halot.

Le Chabbat, c'est une *mitsva* de consommer, non pas du pain ordinaire, comme on en consomme en semaine, mais du pain beau et spécial, confectionné en l'honneur du jour saint. Après avoir prélevé un morceau de pâte, on le brûlera dans le feu ou sur le gaz, mais pas dans le four [du fait qu'il est interdit à la consommation et le four serait ainsi imprégné d'une odeur interdite. Si, par erreur, on l'a brûlé dans le four, celui-ci n'en devient pas interdit. Cependant, si ce morceau prélevé a touché une autre pâte se trouvant également dans le four, il faudra demander à un décisionnaire si celle-ci peut être consommée et que faire de la plaque.]

S'il est impossible de le brûler, on l'emballera soigneusement dans du papier avant de le jeter à la poubelle.

Une femme qui pétrit une grande quantité de pâte pour cuire de nombreuses 'halot qu'elle distribue à ses amies en l'honneur de Chabbat doit effectuer le prélèvement avec la bénédiction. Par contre, si elle confectionne beaucoup de pâte et leur en distribue un peu pour que chacune d'elles cuise, à son domicile, quelques 'halot, elle ne doit pas faire de prélèvement sur l'ensemble de la pâte.

Si on a oublié d'effectuer le prélèvement sur la pâte et s'en souvient pendant *ben hachmachot* [entre la *chékia* et la sortie des étoiles], on a le droit de le faire pour les besoins du Chabbat. Toutefois, si on ne se rend compte de cette méprise que le Chabbat, il sera interdit de faire le prélèvement et on devra demander du pain à des voisins. Si un tel cas de figure arrive en Diaspora, on a le droit de consommer le pain, à condition d'en laisser un peu ; à la clôture de Chabbat, on effectuera le prélèvement sur le pain restant.

Avant l'entrée du Chabbat, on demandera aux membres de sa famille s'ils ont effectué le prélèvement sur les fruits, les légumes et la pâte. Si on s'approvisionne dans un commerce dont le propriétaire effectue lui-même les prélèvements, il n'est pas nécessaire de leur poser cette question.

Celui qui achète des fruits et ignore si le prélèvement a été effectué ou non, a le droit de le faire pendant *ben hachmochot*. Toutefois, s'il sait qu'il n'a pas été fait, il lui est interdit de le faire à ce moment-là, sauf s'il était tellement occupé la veille de Chabbat qu'il vient seulement de s'en souvenir. La même permission est donnée dans le cas où il a besoin précisément de ces fruits et n'en a pas d'autres pour honorer le Chabbat. Ceci est a fortiori permis s'il en a besoin pour offrir à ses invités, puisqu'ils sont alors indispensables à la *mitsva* de l'hospitalité et, de ce fait, peuvent être prélevés durant *ben hachmachot*.



en SOUVENIR DU JUSTE

**Rabbi
Mordékhaï
Eliahou
zatsal**

Le Gaon Rabbi Mordékhaï Eliahou zatsal, qui remplit les fonctions de Richon Létsion et de Grand Rabbin d'Israël pendant plus d'une décennie, naquit dans la vieille ville de Jérusalem. Son père, le Sage Salman Eliahou zatsal, comptait parmi les grands kabbalistes de la ville sainte. La pauvreté de cette famille n'empêcha pas le jeune Mordékhaï d'étudier la Torah, que ce soit à l'aide d'une bougie, à côté de la table, ou à même le sol. Alors qu'il avait onze ans, son père décéda. De son vivant, il parvint à transmettre à son jeune fils sa manière de penser et à ancrer en lui l'amour de la Torah, en mettant un accent particulier sur son aspect ésotérique.

Au terme de ses études de rabbin et de décisionnaire dans l'école du Rav Its'hak Nissim zatsal, il réussit brillamment les examens et fut nommé juge, le plus jeune du pays. Au bout de quatre ans, il rejoignit le Tribunal rabbinique local de Jérusalem, dont il allait plus tard devenir membre.

Durant ces années, Rav Eliahou tissa un

lien solide avec le grand public, qui vit en lui l'adresse désignée pour toute question de Loi ou problème personnel, lien qui s'étendit jusqu'aux contrées les plus excentrées du monde. Sa relation amicale avec les membres des communautés juives, toutes tendances confondues, fit de lui le candidat idéal pour remplir les fonctions de Grand Rabbin d'Israël.

Quant à celles de Richon Létsion, il les accepta sous la pression de Rabbi Israël Abou'hatséra – que son mérite nous protège –, qui lui souligna que, du Ciel, elles lui avaient été réservées. Un lien très étroit unissait ces deux grands hommes et de nombreux prodiges sont racontés à ce sujet.

Rav Eliahou voyageait beaucoup dans le monde, à travers les communautés juives, où il donnait des directives aux dirigeants, les encourageant à lutter contre l'assimilation et à œuvrer pour le respect du Chabbat et des lois de pureté familiale, ainsi que pour l'éducation des enfants. Par ailleurs, il incitait les Juifs de Diaspora à venir s'installer en Israël. Dans ses arrêts, il avait l'habitude de souligner la nécessité de préserver la pérennité de la Torah et d'énoncer des règlements en fonction des besoins de la génération et de ses problèmes.

Beaucoup de miracles sont crédités à Rav Eliahou, comme peuvent le témoigner tous ceux qui méritèrent de recevoir ses bénédictions. Dans l'introduction de l'ouvrage commémorant ses nombreuses œuvres, ses fils affirment que le cours de son existence correspond merveilleusement aux paroles de Rabbi Pin'has ben Yaïr : « La Torah mène à la prudence, la prudence au zèle, le zèle à la propreté, la propreté à l'ascèse, l'ascèse

à la pureté, la pureté à la piété, la piété à l'humilité, l'humilité à la crainte du péché, la crainte du péché à la sainteté et la sainteté à l'inspiration divine. »

Durant ses dernières années de vie, Rav Eliahou endura de très douloureuses souffrances, qu'il accepta pour le bien du peuple juif. Son épouse, la Rabbanite Tsivia, nous confie la prière qu'il adressa à l'Éternel la veille de l'une des opérations critiques qu'il dut subir :

« À deux heures du matin, je savais que la Rigueur luttait contre la Miséricorde. De très durs décrets planaient sur le peuple juif et un grand nombre de Juifs de notre pays devaient y trouver la mort. Je suppliai le Créateur en Lui disant : "Maître du monde, je possède beaucoup ; toute ma vie n'est que Torah et charité. Prends ce que Tu désires, mais annule ces décrets !" »

« Je lui dis, raconte la Rabbanite : "Quoi ? Tout ce que nous avons œuvré durant notre vie, tu es prêt à le donner comme ça, d'un coup ?" Il me répondit : "Serais-tu d'accord que tant de Juifs soient tués ici, en Israël ?" Je répondis par la négative, puis il reprit : "Et qui peut payer pour cela ? Seul celui qui a de quoi payer. Je suis prêt à me porter volontaire." »

Pendant la période de sa maladie, éclata la guerre de Gaza, avec l'opération militaire Oferet Yétsouka. De l'hôpital, Rav Eliahou voyagea en ambulance jusqu'au tombeau de Ra'hel Iménou, afin d'invoquer la Miséricorde divine en faveur du peuple juif. En divers autres endroits, des soldats ont attesté avoir vu une femme, vêtue comme une Arabe et se présentant comme Ra'hel Iménou, les mettre en garde de ne pas pénétrer dans des lieux piégés.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !